

Envoi par courrier et par télécopieur : (514) 289-7355

Québec, le 20 juin 2005

M. Éric Chaîné  
Délégué commercial  
Approvisionnement énergétique  
Hydro-Québec  
75, boul. René-Lévesque Ouest, 20<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Objet : Projets de parcs éoliens à L'Anse-à-Valleau et à Murdochville

---

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue du 16 au 26 mai sur les projets précités, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ces dossiers, vous soumet la question suivante.

- Hydro-Québec a-t-elle réalisé des études comparatives concernant différents modes de déploiement des éoliennes au Québec (concentré, dispersé, près des barrages) en termes d'avantages ou de désavantages de stabilité du réseau et, les coûts et impacts de ces modes. Dans l'affirmative, serait-il possible d'obtenir copie de ces études?

La commission souhaite grandement recevoir les réponses le plus tôt possible compte tenu de l'échéancier dont elle dispose pour ses travaux

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marie-Josée Méthot  
Coordonnatrice du secrétariat  
de la commission